Nations Unies DP/2009/35



Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population

Distr. générale 14 juillet 2009 Français Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2009

8-11 septembre 2009, New York Point 4 de l'ordre du jour provisoire **Programmes de pays et questions connexes**

Prorogations des programmes de pays

Note de l'Administratrice

Résumé

On trouvera dans la présente note des renseignements sur la première prorogation pour un an du programme de pays pour la Jamahiriya arabe libyenne. Les premières prorogations pour un an sont signalées au Conseil d'administration pour information. Les demandes de deuxième ou troisième prorogation d'un an, ainsi que les demandes de prorogation de deux ans, sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la première prorogation pour un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, du programme de pays pour la Jamahiriya arabe libyenne, telle qu'indiquée dans le tableau 1.





Nanexe Annexe

Tableau 1 Prorogations de programmes de pays approuvées par l'Administratrice depuis juin 2009

Pays	Période initiale du CCP	Période de prorogation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation avec les autres organismes des Nations Unies	Faits nouveaux survenus dans le pays sur le plan politique	Difficultés rencontrées dans l'exécution et autres facteurs
famahiriya arabe ibyenne	2006-2009	2010			D'importantes réformes nationale annoncées au début de 2008 ont suscité une refonte des priorités fixées pour les programmes et projets du PNUD en Libye. Le PNUD et le Gouvernement libyer mènent des consultations auprès d'acteurs nationaux pour l'élaboration d'un document national de stratégie qui servira de base au prochain programme de pays du PNUD. Vu le temps nécessaire à cette démarche rigoureuse de consultation des acteurs nationaux, le projet de programme de pays ne devrait pa pouvoir être présenté au Conseil d'administration pour approbation avant mars 2010 au plus tôt. Le nouveau programme de pays pourrait donc être opérationnel à compter de janvier 2011.

CCP = cadre de coopération de pays

PNUAD = plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement